

Responsables du stage :



Baptiste Bouchut
Champion du monde 2017
Vice champion du monde 2018
Entraîneur jeunesses et séniors
au RSHC



Anthony Marie
Diplômé D'état Roller Hockey
Entraîneur jeunesses et
séniors au Rshc

Bouchut Baptiste : 0666488198

Marie Anthony : 0631236898


Roller skating hockey caen : Contact@rshc.fr

Adresse du lieu de pratique sportive :

Halles aux granges 15 rue du Carel 14000 Caen

Centre aquatique Argence :

58 rue Maréchal Joffre 14370 Argences



STAGE PRO IN LINE HOCKEY

Du 15 au 19 juillet 2019
250euros

- Activités hors et sur terrain
- Activités extérieures
- Encadré par des entraîneurs diplômés

CONTACT: CONTACT@RSHC.FR TEL: 0666488198

The poster features a background image of roller hockey action at the top and a medal ceremony at the bottom. The text is overlaid on a semi-transparent grey background.

Journée de stage type

Matin :

-Physique, agilité, souplesse, coordination (1h) -

Entraînement de roller hockey : technique individuel (1h30)

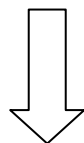
Repas :

Menu adapté aux sportifs

Après midi :

-Séance d'activités collectives (1h) -

Entraînement de roller hockey : technique collective (1h30)



Test d'évaluation le 1^{er} et dernier jour

Tournoi de fin de stage

Spécifique gardien

Activités annexes

Centre aquatique Argences



Accrobranche



REGLEMENT DU STAGE

Contenu du stage : Le stage se déroulera du 15 au 19 juillet 2019 à la Halle aux granges

Restauration : la restauration est prise en sein de la structure

Modalités d'inscription :

Chaque participant doit s'inscrire avant le **20 avril 2019** en adressant son bulletin d'inscription accompagné d'un chèque à l'ordre du RSHC. Les inscriptions seront enregistrées dans l'ordre d'arrivée dans la limite des places disponibles. Le stage est ouvert seulement aux enfants licenciés dans un club de roller.

Modalités d'annulations :

Toute annulation devra se faire auprès du responsable du stage par mail Contact@rshc.fr ou par téléphone au 0666488198. Annulation 15 jours avant le début du stage : 50% de retenue. Toute annulation pour raison médicale sur justificatif ou entre 15 et 30 jours : retenue de 20%. L'organisateur se réserve le droit d'annuler le stage faute de participants.

Règles de vie :

Pour le bon déroulement du stage et pour une bonne vie de groupe, les stagiaires doivent respecter tout individu, qu'il soit éducateur, personnel de la salle ou camarade du stage. Les locaux doivent aussi être tenus propres et, à chaque fin de journée, nettoyés par les joueurs. Aucune attitude violente ou déplacée ne sera tolérée. Les détériorations volontaires sont de la responsabilité de la famille. Un manquement grave au bon déroulement du stage peut entraîner le renvoi du stagiaire dans sa famille qui en est avertie auparavant. Tout stagiaire responsable de dégradations devra régler les frais de remise en état.

Perte ou vol :

Durant le stage, chaque participant est responsable de ses affaires personnelles et de son matériel. L'organisateur décline toute responsabilité en cas de perte ou vol.

Hors terrain :

Prévoir, chaussures, tee shirt et short adaptés à la pratique sportive. Prévoir un nécessaire de douche et affaires de piscine. Prévoir aussi des affaires pour l'extérieur (qui ne craignent rien).